Conseil Municipal : Séance du 1er juillet 2020

Sous la Présidence de Monsieur **Philippe Canot**, Maire.

Présents : Mmes Agon, Canon, Faure, Flambeaux, Peltier et Villedieu
Mrs Nenin, Picot, Robin, Scolari, Stillen et Valsesia

Absent : Mrs Arnould et Ducoudray procuration à Mrs Canot et Valsesia.
Secrétaire de séance : Mr Hervé Valsesia.

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2020 :

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ Approuve le compte administratif de l'exercice 2019 du budget Communal ainsi que le compte de gestion du Receveur Municipal qui est en tous points identique.

- ✓ Affecte le résultat d'exploitation de 891 667,12 € pour le budget communal (dont 464 745,78 en restes à réaliser)

- ✓ Décide de ne pas augmenter les taux appliqués en 2019 aux 2 taxes directes locales.

Budget Primitif 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2020 de la commune qui se résume comme suit :

Section de Fonctionnement :	Dépenses et Recettes	840 780.34 €
Section d'investissement :	Dépenses et Recettes	1 002 950.78 €

Délégation de pouvoir :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne les délégations au Maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T

Mise en place des commissions Municipales :
Mr Philippe CANOT, Maire, Président de droit.

Affaires Scolaire :

Aurélie AGON	Geoffroy PICOT
Aurélie FAURE	Gaëlle VILLEDIEU

Animation *:*

Aurélie AGON	Geoffroy PICOT
Joséphine CANON	José SCOLARI
Aurélie FAURE	Daniel STILLEN
FrancineFLAMBEAUX	Hervé VALSESIA
Alexis NENIN	Gaëlle VILLEDIEU
Cindy PELTIER	

Appel d'offres :

3 titulaires	**3 suppléants**
Francine FLAMBEAUX	Joséphine CANON
José SCOLARI	Cindy PELTIER
Daniel STILLEN	Hervé VALSESIA

Bois :

Thierry ROBIN	Daniel STILLEN
José SCOLARI	Hervé VALSESIA

Communication *:*

Aurélie AGON	Hervé VALSESIA
Joséphine CANON	Gaëlle VILLEDIEU
Patrick DUCOUDRAY	

Environnement *:*

Joséphine CANON	Geoffroy PICOT
Aurélie FAURE	Thierry ROBIN
Francine FLAMBEAUX	José SCOLARI
Alexis NENIN	Daniel STILLEN

Finances *:*

Patrick DUCOUDRAY	Thierry ROBIN
Cindy PELTIER	Hervé VALSESIA

Patrimoine *:*

Alexis NENIN	Thierry ROBIN
Geoffroy PICOT	Daniel STILLEN

Jeunesse :

Aurélie AGON	Cindy PELTIER
Joséphine CANON	Daniel STILLEN
Aurélie FAURE	Gaëlle VILLEDIEU
Francine FLAMBEAUX	

Travaux :

Serge ARNOULD
Geoffroy PICOT
Thierry ROBIN
José SCOLARI
Daniel STILLEN
Hervé VALSESIA

Conseiller en charge de viser les demandes d'autorisations d'urbanisme émanant de M. Philippe CANOT, Maire, et les décisions qui en découleront : Hervé VALSESIA

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 4 membres sont élus au sein du Conseil Municipal et 4 membres seront nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du Conseil Municipal.

Membres du Conseil Municipal :

Aurélie AGON
Joséphine CANON
Francine FLAMBEAUX
Daniel STILLEN

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs.

Parc Naturel Régional (PNR) :

Titulaire : Philippe CANOT
Suppléant : Geoffroy PICOT

Plan local urbanisme (PLU) :

Serge ARNOULD
FrancineFLAMBEAUX
Thierry ROBIN
José SCOLARI
Daniel STILLEN
Hervé VALSESIA

CNP Assurance statutaire du personnel 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le renouvellement du contrat d'assurance du personnel auprès de la CNP pour 2020.

Tarifs Municipaux :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs municipaux pour 2020, à savoir :

- ✓ Concession de cimetière cinquantenaire 66 €
- ✓ Location chasse communale de Sécheval (selon coefficient fourni par l'ONF).
- ✓ Droits de place des forains :
  - Manèges enfants, tir, pinces, pêche 38€00
  - Auto-skotters 80€00
  - Confiserie-loterie 23€00
  - Friterie 50€00
- ✓ Affouage : 37 € la part

Tarifs de location salle polyvalente 2021 :

Week-end : 375 € habitants, 655 € extérieurs, 170 € associations. - Journée : 195€ habitants, 325€ extérieurs et 105 € pour les associations ou sociétés. - Demi-journée (inchangé) 75 € - Nettoyage sols : 85 € pour la grande salle et 135 € pour la totalité des sols. Étant entendu que ceux-ci seront rendus balayés prêts à être lavés.

Cantine-Garderie, repas et tarifs :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs 2020 pour les prix de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 2020/2021 : 3,25 € le repas et 1€ 20 l'heure de garderie et de confier la fourniture des repas à API restauration.

Participations communales pour les CLSH (Centre de Loisirs sans hébergement) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les participations communales pour les CLSH (*Centre de Loisirs sans hébergement)* et séjours avec hébergement durant les vacances scolaires pour l'année 2020.

Programme ONF 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le programme des travaux prévu pour l'année 2020.

Mise à disposition de terrain communal :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la mise à disposition d'une parcelle communale à M. AGON Ludovic pour un montant annuel de 20€.

Demandes de subventions :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une subvention de 100 € à l'école.

Présentation du compte rendu de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à Ardenne Métropole) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la CLECT de mai dernier qui n'appelle aucune observation de sa part.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.